



Bonjour à toutes et tous,

MOT DU PRÉSIDENT



Ci-dessous je vous donne une brève description de l'ADR :

1-Les objectifs :

- Défendre et promouvoir les intérêts sociaux et économiques de ses membres.
- Sensibiliser les retraités actuels et futurs à leurs droits, obligations et responsabilités.
- Obtenir une rente de retraite pleinement indexée.
- Obtenir pour les retraités, le droit de désigner leurs représentants sur le conseil d'administration de leur régime de retraite.
- Obtenir le pouvoir et la capacité d'informer les bénéficiaires de l'évolution des fonds.

2-Membres réguliers :

Toute personne qui souscrit aux conditions suivantes : Avoir payé sa cotisation et être retraité ou être cotisant ou ayant cotisé à un régime de retraite ou conjoint(e) d'un membre.

3-Elle est incorporée et détient une police d'assurance responsabilité civile générale.

4-Elle a des « Statuts et Règlements généraux ».

5-Elle offre, pour tous les membres, un nouveau programme en assurance de personne, d'automobile et d'habitation.

6-Le Conseil d'administration élu est formé de 11 membres dont : Rodrigue Dubé, président, Aline Couillard, première vice-présidente (membre ADR Saint-Hyacinthe) et Michel Gilbert, trésorier (membre ADR Saint-Hyacinthe).

7-Le Conseil d'administration élargi est formé de 11 membres supplémentaires.

8-Elle comprend 8 secteurs : Granby, sud-ouest-de-la-Montérégie, Rive-sud-de-Montréal, Montréal, Saint-Hyacinthe, Québec, Laval et Haut-Richelieu.

9-Le nombre de membres est d'environ 900 avec en plus 900 sympathisants.

Le secteur de Saint-Hyacinthe compte environ 200 membres.

10-Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site de l'ADR au www.adr-quebec.org

Concernant les Statuts et Règlements généraux, il y a du nouveau. Au début de cette année, l'ADR a formé un Comité en vu d'étudier une réforme complète des dits Statuts et Règlements généraux, visant d'une part, à les peaufiner et d'autre part, à y inclure une nouvelle section traitant des Secteurs, pour uniformiser les règles. Le dit Comité a fait rapport au Conseil général, formé de l'ADR et des 8 secteurs, lequel s'est réuni à Saint-Hyacinthe le 23 septembre dernier. Les membres du Secteur Saint-Hyacinthe présents à cette réunion étaient : Aline Couillard et Michel Gilbert, représentant l'ADR; Jeannine Desgranges et Jean-René Cusson représentaient le Secteur de Saint-Hyacinthe.

L'assemblée générale annuelle de l'ADR a eu lieu à Boucherville le 28 octobre dernier, suivie d'un souper spaghetti. Les membres du Secteur de Saint-Hyacinthe qui ont assisté à cette réunion sont les suivants : À part Aline Couillard et Michel Gilbert qui représentaient l'ADR, étaient présents Francine Caron, Jean-René Cusson, Jeannine Desgranges, Jérôme Fafard, Andrée Guertin, Madeleine Guillemette, Rita Houle, Lise Lussier et Huguette Nadeau. Les nouveaux « Statuts et Règlements généraux » ont été adoptés lors de cette assemblée.

Aussi, lors de cette assemblée, le président réélu Rodrigue Dubé a informé les membres présents, que dû à des problèmes de santé, il demandait aux membres du CA de lui trouver un remplaçant d'ici 6 mois.

À cette même assemblée, à la demande d'Aline Couillard, Huguette Nadeau de notre Secteur a préparé et présenté un hommage à notre dévoué président,

Rodrigue Dubé. Les membres présents se sont levés pour applaudir chaleureusement à la fin de l'exposé et monsieur Dubé a semblé très ému par cet hommage qu'il n'attendait pas.

Les principaux changements à ces nouveaux Statuts et Règlements généraux sont les suivants :

- Un chapitre no.12 qui s'adresse à tous les Secteurs avec une réglementation uniforme pour tous.
- L'exercice financier se termine le 31 juillet (au lieu du 31 mars).
- L'assemblée générale annuelle doit avoir lieu dans les 75 jours suivant la fin de l'exercice financier du 31 juillet.

Les conséquences de ces changements sont les suivantes :

- Nos propres « Statuts et Règlements généraux » de Secteur deviennent caduques.
- Notre prochaine assemblée générale annuelle aura lieu en octobre 2012 au lieu d'avril 2012.
- À la réunion du CA du 25 octobre dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Formation d'un Comité de 3 membres du CA dont Jean-René Cusson à titre de président, avec l'aide de Michel Gilbert et de Danielle Gilbert. Le dit Comité verra à préparer de nouveaux « Statuts et Règlements généraux » pour notre Secteur, attendu que les nouveaux règlements de l'ADR permettent certains choix. Cette nouvelle version devra être approuvée par les membres lors de l'assemblée générale en octobre 2012.
- Les 4 membres élus du CA dont le mandat de 2 ans devenait échu en avril 2012, soit Bernard Cayer, Huguette Nadeau, Jérôme Fafard et Marcel Gagnon, ont accepté de prolonger leur mandat jusqu'au mois d'octobre 2012.

Je voudrais remercier tous les membres du CA de notre Secteur pour leur ardeur au travail et pour souligner leurs magnifiques réalisations.

Je profite aussi de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et des vœux sincères de Bonne Santé pour la nouvelle année.

Jean-René Cusson, président

À VOUS TOUS MEMBRES ADR DE SAINT-HYACINTHE

Au nom du CA, ADR de Saint-Hyacinthe, je voudrais axer votre attention sur l'existence de votre secteur très dynamique, bien organisé en activités sociales et ayant un volet loisirs d'été pour les mois de mai à septembre inclusivement, par des sorties vélo et des randonnées pédestres et ce, sans oublier la ligue de quilles qui est active durant toute la saison.

Votre secteur ADR a présentement besoin de vous, à titre de recruteur, pour assurer une continuité au « membership » de notre association de retraités. Tous, nous devons nous impliquer dans le recrutement de personnes ayant atteint la retraite ou celles qui l'atteindront bientôt. Ces gens, ces collègues que nous avons côtoyés, ces personnes retraitées sont toutes en attente d'une invitation à rejoindre les rangs de notre association.

Notre secteur ADR se doit de progresser et de garder sa place, du secteur le plus important en nombre de notre association. Il nous faut donc recruter, prendre un café, faire un téléphone, transmettre un signet d'inscription de main à main ou par la poste à toute personne retraitée, les invitant à se joindre à notre association ADR. C'est

là, une démarche essentielle pour garder le cap sur nos revendications et orientations.

Peut-être me direz-vous : nous n'avons pas de signets à transmettre ou encore, je ne suis pas à l'aise d'essayer de convaincre des anciens collègues à joindre nos rangs?

Dans ce cas, un appel à Michel Gilbert au 450-773-5566, ou laissant un message téléphonique, un courriel migil@maskatel.net et en votre nom, j'expédierai par la poste à votre collègue, un signet et un texte l'invitant à se joindre à l'ADR.

Le repas de Noël approche pour notre secteur et à cette occasion nous ferons tirer un prix en argent pour les nouveaux membres et un second prix en argent pour les recruteurs.

Tous les membres de notre secteur devraient faire un effort pour recruter un nouveau membre car le recrutement est un gage d'avenir indispensable à une organisation.

Michel Gilbert

REMERCIEMENTS À MONSIEUR RODRIGUE DUBÉ

Membres de l'ADR des divers secteurs, membres du CA, madame la vice-présidente, monsieur Dubé, mes salutations.

Mon rôle aujourd'hui est de souligner votre excellent travail, monsieur Dubé. Au nom des membres, je vous remercie avec franchise et sincérité. Acceptez ce geste de reconnaissance, car très peu d'entre nous pourraient accomplir votre tâche.

Quelle compétence! Connaissance des dossiers! Connaissance des rouages gouvernementaux! Habitude des enjeux politiques! La compétence n'assure pas le plein succès, mais elle ébranle les opposants et provoque des discussions favorisantes. L'appui des membres reste indispensable. Je profite donc de l'occasion pour faire appel à la solidarité.

Votre savoir-faire et votre façon d'être font de vous un leader syndical convaincu et tenace. Vous êtes apprécié comme président de l'ADR. Vos qualités de rassembleur font de vous l'homme de la situation. Votre langage est clair, précis, bien articulé. Votre approche est sincère et persuasive.

Merci pour ce dévouement pour vos semblables. Votre volonté d'améliorer le niveau de vie tant humain que financier de vos membres se perçoit et alimente la confiance. Bravo, pour votre forte personnalité, votre approche polie et réservée!

Si dans Le Cid, Pierre Corneille permet à Don Diègue l'interrogation : « Rodrigue, as-tu du cœur? » Nous, de l'ADR, sommes assurés que vous êtes un homme de cœur, un des nôtres en qui nous avons confiance pour nous représenter.

Grand merci! Longue vie!
Sincèrement, les membres de l'ADR.

Par Huguette Nadeau, secteur Saint-Hyacinthe.
Ce 28 octobre 2011.



Petite correction à apporter au bulletin d'août 2011. M. Rosaire Quévillon est le 2^e vice-président de l'ADR et non le 1^{er} vice-président, poste occupé par Aline Couillard.

Pourquoi, je m'inscrirais à la CARRA?

Parce que :

- Je travaille pour sauver la planète...(fini le papier);
- J'économise temps, argent (frais de poste, bancaires) et soucis;
- Je vais recevoir ma correspondance comme membre de l'ADR;
- J'utiliserai enfin mon énergie au plaisir partagé, lors des différentes rencontres avec mes amis de l'ADR;

Ah! J'oubliais, je vais recevoir l'épinglette de l'ADR **GRATUITEMENT.**

Tout ça, pour 3,00 \$ par mois qui seront prélevés sur mon chèque de la CARRA.

Eh bien! Moi j'embarque et je m'inscris.

Appeler Michel Gilbert (450) 773-5566 ou migil@maskatel.net

IL Y A DU CHANGEMENT DANS VOTRE VIE ????? AVISEZ-NOUS !!!!!

Vous avez changé :

- d'adresse?
- de numéro de téléphone?
- d'adresse électronique?

Envoyez vos nouvelles coordonnées à :

Danielle Gilbert (450) 773-5566

ou par courriel : daniellegil@hotmail.com

NOUS COMPTONS SUR VOUS!

CALENDRIER DES ACTIVITÉS (2011-12)

7 décembre	Dîner et fête de Noël, guignolée et tirage du souper du président, chorale de l'AREQ
25 janvier	Journée plein air et brunch (Abri du lac)
15 février	L'Affaire est chocolat! (Salle Châtelaine)
21 mars	Partie de sucre (Salle Joli Site)

Bonjour à tous, membres de l'ADR



Assemblée générale de l'ADR

L'ADR a tenu son assemblée générale le 28 octobre dernier au Centre Multifonctionnel de Boucherville suivie d'un souper spaghetti.

L'assemblée a débuté à 13 h 30 et elle s'est terminée à 17 heures. L'assemblée s'est déroulée rondement. Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Les membres ont pris connaissance du rapport annuel, du plan d'action et ils ont adopté des amendements aux statuts et règlements qui visent à définir le rôle et les fonctions des secteurs.

Au cœur du plan d'action, l'assemblée a retenu :

- a) Continuer notre participation au « comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation des rentes de retraite ».
- b) Continuer nos efforts pour l'obtention de la pleine indexation et ce, malgré le projet de loi 23. Souvenons-nous que malgré les lois spéciales ordonnant le retour au travail des médecins résidents et des avocats du gouvernement, ces derniers ont continué leur lutte et ils ont convenu d'ententes collectives très satisfaisantes quelques mois plus tard.

Le comité sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation

À ce jour, nous avons eu deux rencontres du comité sur les services aux retraités et sur les enjeux de l'indexation. L'issue des travaux nous semble incertaine. Nous assistons au braquage des représentants syndicaux dans l'unité et à des positions dispersées chez les représentants des retraités.

Le 9 novembre, nous aurons une rencontre de coordination de 7 des 8 représentants des retraités. Même parmi ceux qui

acceptent de se coordonner, les positions de chacun restent à clarifier. Nous souhaiterions que les retraités parlent d'une seule voix, comme les syndicats qui, malgré leurs divergences, font front commun contre les retraités dans le dossier des fonds de retraite. Les centrales syndicales, rappelons-le, se comportent comme étant les uniques propriétaires de nos fonds de retraite.

Quant à la représentante des retraités qui ne participe pas aux rencontres de coordination, nous apprenons ses positions lors des rencontres officielles du comité.

Nous gardons espoir parce que la très large majorité des retraités veut la pleine indexation. Nous devons le rappeler régulièrement au gouvernement et développer des moyens pour assurer le succès de nos revendications.

La loi 23

Le gouvernement a voté le projet de loi 23 qui confirme l'entente de principe que les syndicats ont négociée et conclue avec le gouvernement. Cette entente vise la demi-indexation pour les années cotisées entre 1982 et 1999 si, et seulement si, des surplus de plus de 20 % sont suffisants pour l'assumer. Dans notre prochain journal qui sortira au début décembre, nous aborderons plus amplement ce sujet.

Conclusion

Nous avons besoin que vous demeuriez unis derrière nous comme vous le faites depuis le début de la lutte pour récupérer notre pouvoir d'achat. Nous aimerions que vous vous investissiez personnellement dans le recrutement de nouveaux membres. Il y a des personnes disponibles pour adhérer à l'ADR, il faut que vous les sollicitiez.

Merci de votre implication,

Rodrigue Dubé, président

LA MOISSON MASKOUTAINE

Cette année encore, La Moisson Maskoutaine est heureuse d'accueillir les membres de l'ADR, dans ses nouveaux locaux, pour le triage des denrées recueillies lors de la grande journée de la Guignolée, le 4 décembre prochain. Nous serons 10 membres, qui avons répondu à l'appel et serons jumelés à un autre groupe.

Pour la journée du 19 décembre, nous serons 11 membres à aller trier les denrées, en après-midi. Les locaux de La Moisson Maskoutaine sont maintenant situés au 2540 St-Charles, dans le secteur La Providence. Merci à tous ceux qui ont répondu à cet appel, et si vous voulez vous joindre à nous, vous n'avez qu'à communiquer avec **Danielle Gilbert au 450-773-5566 ou par courriel : « daniellegil@hotmail.com »**. Il nous fera plaisir de vous intégrer au groupe.

À conserver pour vos dossiers

Le repas de Noël

Mercredi 7 décembre 2011

Chèque no _____

Date _____

Salle Châtelaine

525, Grand Rang St-François

Saint-Hyacinthe

Accueil à 10h 30

LE REPAS DE NOËL

Mercredi 7 décembre 2011



Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de personnes _____

Membre : 25 \$ - Non-membre : 30 \$
Date limite d'inscription : 01-12-2011

Retourner ce coupon accompagné d'un chèque
à l'ordre de **ADR Saint-Hyacinthe** au montant de _____

À conserver pour vos dossiers

Journée plein air et brunch

Mercredi 25 janvier 2012

Chèque no _____

Date _____

Abri du Lac

Grand Rang St-François

(1^{ère} entrée à gauche en haut de la côte du coteau)

Accueil à 10h 30

JOURNÉE PLEIN AIR ET BRUNCH

Mercredi 25 janvier 2012

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de personnes _____

Membre : 20 \$ - Non-membre : 25 \$
Date limite d'inscription : 19-01-2012

Retourner ce coupon accompagné d'un chèque
à l'ordre de **ADR Saint-Hyacinthe** au montant de _____



À conserver pour vos dossiers

Dîner St-Valentin

Mercredi 15 février 2012

Chèque no _____

Date _____

Salle Châtelaine

525, Grand Rang St-François

Saint-Hyacinthe

Accueil à 09h 30

L'AFFAIRE EST CHOCOLAT (St-Valentin)

Mercredi 15 février 2012

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de personnes _____

Membre : 25 \$ - Non-membre : 30 \$
Date limite d'inscription : 09-02-2012

Retourner ce coupon accompagné d'un chèque
à l'ordre de **ADR Saint-Hyacinthe** au montant de _____



À conserver pour vos dossiers

La cabane à sucre

Mercredi 21 mars 2012

Chèque no _____

Date _____

Salle Joli Site inc.

920 Le Haut du petit rang St-François

Saint-Pie de Bagot

Accueil à 10h 00

LA CABANE À SUCRE

Mercredi 21 mars 2012

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Nombre de personnes _____

Membre : 20 \$ - Non-membre : 25 \$
Date limite d'inscription : 09-03-2012

Retourner ce coupon accompagné d'un chèque
à l'ordre de **ADR Saint-Hyacinthe** au montant de _____





LE REPAS DE NOËL

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2011

Véritable tradition au sein de notre association, le repas de Noël n'est pas seulement le temps de se régaler d'une excellente cuisine de circonstance accompagnée d'un verre de vin, mais un moment privilégié pour festoyer, chanter et pourquoi, ne pas se prêter à un ou deux petits jeux! Et se la souhaiter bonne et heureuse.

Endroit : Salle Châtelaine

Horaire :

10 h 30 Accueil, échanges, musique
11 h 30 Dîner, menu du temps des fêtes, vin
13 h 30 Chorale de l'AREQ, tirage de la Guignolée

**Veillez réserver avant le 1er décembre
auprès de Danielle Gilbert**

12935, rue Yamaska, Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 1B7
450 773-5566

Coût : Membre : 25 \$, non-membre : 30 \$

LA GUIGNOLÉE ET LE SOUPER DU PRÉSIDENT

Pour une 2e ANNÉE

Depuis plusieurs années, nos confrères et consoeurs de l'AREQ ont mis sur pied une chorale fort bien cotée. Cette dernière va nous mettre dans l'ambiance du Temps des Fêtes en nous offrant une prestation après le dîner.

STATIONNEMENT

Vu la grande affluence qu'il y aura cette journée et la grandeur du stationnement de la Salle Châtelaine, le covoiturage sera de mise pour cette occasion afin de ne pas avoir à laisser des autos sur le côté de la route. On pourra aussi stationner derrière l'église de Douville et covoiturer depuis cet endroit.

Afin de perpétuer cette coutume et de venir en aide à ceux et celles qui en ont le plus besoin, l'ADR de notre secteur organise, à l'occasion du dîner de Noël, un tirage de deux places pour participer au « Souper du président », un repas gastronomique défrayé et préparé par et pour les membres du Conseil d'administration. Toutes les sommes ainsi recueillies sont versées à Moisson maskoutaine, l'organisme central du grand Saint-Hyacinthe qui voit à la répartition de vivres pour les plus démunis.

Si vous ne pouvez être présent au repas de Noël mais que vous désirez tout de même vous associer à cette démarche et faire un don, vous pouvez, d'ici le 20 décembre, libeller un chèque à Moisson maskoutaine et le faire parvenir à Danielle Gilbert. Au début de janvier, des représentants de l'ADR remettront à Moisson maskoutaine, au nom de notre organisme, les dons amassés par chèque ou argent comptant. Un reçu sera émis pour les dons de 20 \$ et plus.

SSQ

Groupe
financier

Les valeurs à la bonne place

**Vous informer
pourrait être avantageux**

**Relevez le défi SSQ
en appelant**

1 866 777-2886

L'Association démocratique des
retraités (ADR) et SSQ
Assurances générales
ont convenu de rabais
particuliers pour les membres de
l'Association, en matière
d'assurance automobile et
habitation

Vous désirez participer à une de nos activités?

Vérifiez bien la date, l'horaire et le lieu de chaque activité ainsi que la **date limite fixée pour l'inscription.**

Remplissez le coupon d'inscription pour l'activité qui vous intéresse et libellez votre chèque **encaissable sur réception**, à l'ordre de ADR Saint-Hyacinthe. (Il est préférable de faire un chèque pour chaque activité et si vous êtes en couple, un seul chèque pour les deux personnes serait apprécié)

Postez ou remettez en main propre votre coupon d'inscription et votre chèque à :

**ADR Saint-Hyacinthe
a/s Danielle Gilbert
12935, rue Yamaska,
St-Hyacinthe (Qc) J2T 1B7
(450) 773-5566**

JOURNÉE PLEIN AIR ET BRUNCH

« AU ROYAUME DU BONHOMME GILBERT »

ehh...HIVER!!!

Mercredi 25 janvier 2012



Au programme : De l'air pur plein les poumons, des sentiers qui ne demandent qu'à être découverts à pied, en ski de fond ou en raquettes, du curling maison ou du patin, si la glace le permet et une bonne tasse de boisson chaude avec un ou des fameux biscuits de Danielle.

Coût (pourboire compris) :
Membre : 20 \$, non-membre : 25 \$

Au dîner : Un brunch pour régaler le plus affamé des bûcherons.

En supplément : La ligue du vieux poêle, quelques chants du vieux répertoire de chez-nous, des souvenirs et des histoires d'occasion. Une p'tite partie de cartes peut-être?

Veillez réserver avant le 19 janvier 2012 à

Danielle Gilbert
12935 Yamaska
Saint-Hyacinthe (Québec) J2T 1B7

450 773-5566

L'Abri du lac sera ouvert dès 10 h 30. Le brunch sera servi de 11 h 30 à 13 h 30.

Vous devez apporter vos équipements de plein air (raquettes, skis, patins)

et vos boissons (eau gazeuse, jus ou potion secrète).

Coûts (pourboire compris) : Membre : 20 \$, non-membre : 25 \$

Les activités, ça vous intéresse?



Voici la participation pour 2011 :

26 janv.	Dîner brunch	25 personnes	29 juin	Voyage à Brockville	56 personnes
16 fév.	St-Valentin	35 personnes	18 août	Escapade au Lac William	26 personnes
16 mars	Partie de sucre	47 personnes	07 sept.	Épluchette de blé d'inde	50 personnes
11 mai	Lancement des activités d'été	36 personnes	19 oct.	Déjeuner au restaurant	41 personnes
			09 nov.	Conférence, Alzheimer	43 personnes

Si nous exceptons les deux voyages, la moyenne demeure 40 personnes.

Les six marches réalisées ont regroupé une moyenne de 16 personnes.

Les sorties à vélo sont moins fréquentées mais réunissent des mordus de ce sport. Bravo !

Nos activités se vivent dans une belle fraternité. Les échanges sont joyeux. Nous sentons vraiment que les gens se détendent, oublient leur quotidien et semblent heureux de profiter de la nature et des activités suggérées.

Nous sommes ouverts à recevoir vos suggestions quant au sujet de la prochaine conférence ou en regard des autres activités.

On se revoit pour le dîner de Noël ! Huguette Nadeau.

Nouvelle adresse : h.nadeau@hotmail.fr - Tel : 1-819-558-2091





LA CABANE À SUCRE

Mercredi 21 mars 2012

Endroit : Salle Joli Site Inc., propriétaire Denis Bernard,
920 Le Haut du Petit Rang St-François, St-Pie, J0H 1W0.
Tel : 450-772-5450
Pour s'y rendre: Départ du Boisé de Michel Gilbert, allez en direction
Sud-ouest sur Grand Rang St-François, (direction vers le pont de St-
Pie) 5 km.
Tournez à gauche, Rang le Haut du Petit St-François (après courbe
Sanair, c'est le rang à gauche), 1,6 km, vous rendre ensuite au 920.

*Quand vient la fonte des neiges chez tous les
bons habitants.
Les gens s'en vont en cortège, c'est l'temps des
sucres, c'est l'bon temps.
On voyage en grosse voiture qu'importe la
température.
Pour s'réchauffer on boit du thé... non, du bon
réduit chaud.
On mange des omelettes, d'la tire en casseau.
On lèche la palette, on s'colle le museau.
On fait d'la trempette, des œufs dans l'sirop.
C'est la vie que l'on mène gaiement,
C'est la vie que l'on mène au printemps.
Texte de : Charles-Émile Gadbois*

Horaire :
10 h : Accueil et visite des lieux.

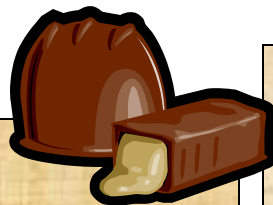
12 h : Dîner.
Au menu : Soupe aux pois, oreilles de crisse, jambon, omelette, cretons,
pomme de terre, fèves au lard, marinades et ketchup,
grand-père, mousse à l'érable, crêpes, tarte au sucre,
thé, café, lait, (le tout à volonté).

Chacun apporte ce qu'il faut pour humecter son gosier de temps à autre.

Coût du repas et tire sur la neige (taxes et pourboires compris) :
Membre : 20\$, Non-membre : 25\$

Réservation et paiement, avant le 9 mars, à Danielle Gilbert,
12935 Yamaska, Hyacinthe, J2T 1B7 Téléphone : 450 773-5566

L'AFFAIRE EST CHOCOLAT pour la Saint-Valentin



Date : 15 février 2012
Endroit : Salle La Chatelaine
Heure : 9h30 Accueil
10h00 Conférence (histoire et bienfaits du chocolat)
11h00 Pause
11h20 Nouvelles de l'ADR
12h00 Dîner – Dégustation de chocolat
au son de l'accordéon
Coût : Membre : 25 \$ et non-membre : 30 \$

*Depuis longtemps, la fête de la Saint-Valentin et le
chocolat font bon ménage.

Quoi de mieux pour célébrer l'amour que de se
familiariser avec l'histoire et les bienfaits du
chocolat.

Et pour célébrer dignement, ajoutons un dessert au
chocolat et une dégustation de bouchées au
chocolat, le tout en écoutant de belles chansons
d'amour interprétées à l'accordéon.*